#### Presentation

Créé en 1946, au sein de la Faculté de droit de Paris, par le Doyen Joseph Hamel, l'Institut de droit des affaires (IDA) a, depuis ses origines, eu pour ambition d'offrir à ses étudiants le complément de formation leur permettant d'aborder sans crainte les carrières de juriste d'affaires.

Depuis la création de l'Institut, l'enseignement dispensé par des personnalités du monde des affaires, du Palais et de l'Expertise, porte non seulement sur la théorie et la pratique approfondies du droit commercial et des disciplines voisines mais aussi sur la comptabilité et la fiscalité.

Aujourd'hui, dans l'univers concurrentiel des formations en droit des affaires, l'IDA a su conserver la singularité d'un programme sur deux ans, particulièrement lourd, s'adressant à de jeunes étudiants prometteurs, en amont du Master 2, leur offrant ainsi la double perspective d'acquérir des compétences diversifiées, indispensables à la compréhension de la vie des affaires, et de pouvoir intégrer les meilleurs formations de 3° cycle, en France et à l'étranger.



STÉPHANE TORCK - DIRECTEUR DE L'IDA Professeur à L'Université Panthéon-Assas (Paris II)

## PREMIERE ANNEE

#### ROIT FISCAL

ÎTRE FRANÇOIS POITEVIN-LAVENU

L'objectif de cet enseignement est d'acquérir la méthodologie de recherche juridique et fiscale indispensable dans la vie d'une entreprise, d'un cabinet d'avocats ou dans tout autre poste de juriste fiscaliste.

Dans cette perspective, le cours porte notamment sur l'étude de la planification juridique, fiscale et financière du patrimoine privé et professionnel à l'égard des personnes physiques, des groupes familiaux, des artistes et des athlètes, tant au niveau

## **ROIT PENAL DES AFFAIRES**

A partir de l'expérience propre de l'intervenant acquise à la section financière du parquet du Tribunal de Grande Instance de Paris, cet enseignement permet d'aborder, d'un point de vue aussi bien théorique que pratique, à la lumière de nombreux exemples tirés de la jurisprudence, les principales infractions relevant de cette branche particulière du droit pénal spécial.

## ECHNIQUES COMPTABLES ET FINANCIÈRES

Le programme de première année permet aux étudiants de comprendre la règlementation comptable, l'organisation de la comptabilité, la logique et les mécanismes comptables.

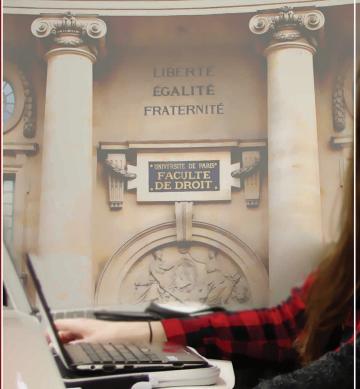
Le cours tourne autour de deux thématiques : le juriste et la création d'entreprise (business plan, plan de financement, découverte du bilan et du compte de résultat...) et le juriste et la comptabilité (comprendre le fonctionnement de la comptabilité d'une entreprise et les opérations courantes et d'inventaire d'une entreprise)

## ROIT DES SOCIÉTÉS

Cet enseignement a pour objectif de relier les notions théoriques à la pratique du droit des sociétés à travers l'examen interactif d'un certain nombre de thèmes : le choix de la forme sociale, la constitution de la société (formalités et clauses usuelles des statuts), le statut du dirigeant, le pacte d'actionnaires, les opérations sur le capital et la cession de la société.

« Un approfondissement très concret du droit des affaires, bien utile à un futur avocat se préparant à servir une clientèle d'entreprises et d'entrepreneurs »

> Jean-Louis SCARINGELLA (promotion 1973) Avocat à la Cour - Directeur de l'EFB





#### Association de l'IDA de Paris

122 rue de Vaugirard 75006 PARIS idaffaires@gmail.com

#### Secrétariat du Diplôme

Mme Annie Roques 122 rue de Vaugirard 75006 PARIS annie.roques@u-paris2.fr Tél. 01 53 63 80 79

www.ida-paris2.com

L UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS PARIS II

## **DEUXIEME ANNEE**

### **ISCALITÉ DES ENTREPRISES**

Cet enseignement allie une base théorique indispensable à une vision pratique de la matière. Il vise à transmettre aux étudiants les clefs et réflexes nécessaires à une appréhension efficace des problématiques fiscales de l'entreprise qu'ils pourront rencontrer dans le cadre professionnel.

# ISCALITE INTERNE ET INTERNATIONALE

Cet enseignement met l'accent sur la méthodologie de raisonnement et l'articulation entre les législations afin de permettre aux étudiants d'acquérir les réflexes indispensables à la bonne appréhension des problématiques fiscales internationales.

Plusieurs séances sont également consacrées à la résolution de cas pratiques issus de l'actualité et permettant de comprendre les divers enjeux des opérations ou situations transnationales.

## ECHNIQUES COMPTABLES ET FINANCIÈRES

Cet enseignement permet aux étudiants d'interpréter les états financiers d'une entreprise ou d'un groupe de sociétés et de comprendre les opérations sur les capitaux propres et les méthodes d'évaluation des entreprises.

Le futur juriste sera ainsi en mesure de dialoguer avec des experts-comptables, des commissaires aux comptes, des chefs d'entreprise, des comptables, des banquiers et des

## EGOCIATION DE CONTRATS

Cet enseignement a pour objet la mise en pratique des connaissances acquises dans les cycles précédents, au moyen d'exercices rédactionnels : les étudiants élaborent le cadre de différents contrats (vente, louage, contrat d'entreprise et cautionnement) et en rédigent les clauses.

« Une formation d'excellence, une qualité d'enseignement reconnue et une superbe plate-forme entre les étudiants et les praticiens du droit »

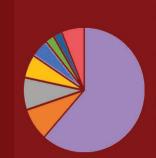
Guillaume RÉGNIER (promotion 2009)

# **QUE DEVIENNENT NOS ETUDIANTS?**

DIPLOME UNIVERSITAIRE DE

L'INSTITUT DE DROIT DES AFFAIRES

#### **MASTER II**



Université Panthéon Assas: 62%

Université Paris Dauphine: 9%

Université Panthéon Sorbonne: 9%

Université Paris Sud: 6%

Université de Créteil: 5%

Sciences Po Paris: 2%

Autres Universités : 5%

#### ... au sein de l'Université Panthéon Assas Paris II

Master II Droit des Affaires et Fiscalité : 16%

Master II Droit et Pratique des Relations de Travail: 10%

DJCE-Master II Droit des Affaires: 8%

Master II Droit des Affaires: 8%

Master II Fiscalité Internationale: 8%

MBA-Master II Droit des Affaires et de Management-Gestion : 8% Master II de Droit Public de l'Economie: 4%

... et bien d'autres!

#### LLM ET ECOLES DE COMMERCE

Ecoles de Commerce : 15%

LL.M: 13%

« L'IDA est un accélérateur de réussite et de carrière et pour moi ce ne sont que de bons souvenirs !»

Yves FOUCHET (promotion 1978) Expert-Comptable Associé - Commissaire aux Comptes Expert près la Cour d'Appel de Versailles Professeur associé ISM-UVSQ

Ancien Directeur d'HEC

Avocat à la Cour - Linklaters LLP (collaborateur) Président de l'Association de l'IDA de Paris